

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Forcalquier
VENTEROL - COMMUNE

Séance du lundi 13 avril 2026

Délibération N° DE_2026_023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	9	9
Date de la convocation : 31/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le treize avril deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (à la mairie), sous la présidence de Guy ALBRAND.

Présents : Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Emmanuel GHIOTTI, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Martine DA SILVA, Simone AUDOLI-TISON, Yannick TAIX, Elodie FIORELLA

Représentés : Bernard RENOY représenté par Régine DE LUCA

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Simone AUDOLI-TISON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération 3 en 1 du compte unique financier - VENTEROL 2025

- Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);
- Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);
- Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;
- Vu le Compte Financier Unique 2025;
- Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;
- Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;
- Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.
- Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
--	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------	----------------

Date de transmission de l'acte: 16/04/2026 Date de réception de l'AR: 16/04/2026 004-210402343-DE_2026_023-DE A G E D I
--

DE_2026_023

Résultats reportés	0,00	145 321,59	77 071,22	0,00	77 071,22	145 321,59
Opérations exercice	473 286,24	533 558,61	606 302,30	578 511,94	1 079 588,54	1 112 070,55
TOTAUX	473 286,24	678 880,20	683 373,52	578 511,94	1 156 659,76	1 257 392,14
Résultat de clôture		205 593,96	104 861,58			100 732,38
Restes à réaliser					0,00	8 744,00
Besoin / excédent de financement total						109 475,96
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						97 326,00

Le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, donne pouvoir à pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

Compte 1068 (recette d'investissement)	96 118,00
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	109 475,96
Compte 001 (déficit d'investissement reporté)	104 861,58

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Guy ALBRAND
Président de séance



Simone AUDOLI-TISON
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 16/04/2026
Date de réception de l'AR: 16/04/2026
004-210402343-DE_2026_023-DE
A G E D I

DE_2026_023